

Directives pour recrutement dans le registre auxiliaire.

La luxation de patelle - la somme maximale est 1 (c'est-à-dire 0/0 ; 0/1 ; 1/0)

Les dents – dentition complète, éventuellement manque 1x P1 + M3 peut être toléré.

L'articulé – en ciseaux

La hauteur au garrot - seulement idéale, c'est à dire 21-23 cm et poids correspondant à la hauteur

L'avis de saillie est délivré pour une période bien déterminée.

Le partenaire d'un candidat de registre auxiliaire ne peut être qu'un chien (chienne) avec un pedigree complet.

La présentation de la première portée, voir de la deuxième portée (si la première portée est morte) est obligatoire, si non, un nouvel Avis de saillie ne sera pas délivré.

La saillie pour la deuxième portée peut être effectuée avant la présentation de la première portée à la sélection d'élevage.

Si l'on détecte chez la descendance les défauts éliminatoires les Avis des saillies suivants ne seront pas délivrés

L'appréciation minimale TB à deux expositions - toujours l'exposition spéciale race organisée par le club et attribuée par un juge international.

Directives pour un élevage de sélection particulière :

La luxation de patelle - la somme maximale est 1 (c'est-à-dire 0/0 ; 0/1 ; 1/0)

Pour que la portée soit enregistrée dans l'élevage avec la sélection particulière, la somme des parents doit faire au maximum 1 (c'est-à-dire 0/0x 0/0, 0/1 x 0/0, 0/0x 0/1)

La hauteur au garrot - seulement idéale, c'est-à-dire 21-23 cm et poids correspondant à la hauteur

Les dents – dentition complète, éventuellement manque 1x P1 + M3 peut être toléré.

L'articulé – en ciseaux

Les oreilles – naturellement droites

Aucune tache blanche dans chaque couleur

2x excellent dans la classe dès 15 mois d'âge.

Directives pour des diverses contributions et taxes :

Cotisations pour des membres :

Inscription pour des nouveaux membres	5 EURO
Cotisation annuelle pour adulte	40 EURO

Taxes du club d'élevage :

Etablissement d'un Certificat d'Origine (Export pedigree)
par chiot 25 EURO

Participation aux frais de port pour l'étranger 15 EURO

Sélection d'élevage :

Registre national ; membre/ non membre 30 /60 EURO

Registre auxiliaire ; membre/ non membre 180 /360 EURO

Ces directives ont été acceptées par l'assemblée générale du « Club d'amis des chiens ratiers de Prague » le 15.11.2008 et entrent en vigueur avec effet immédiat.